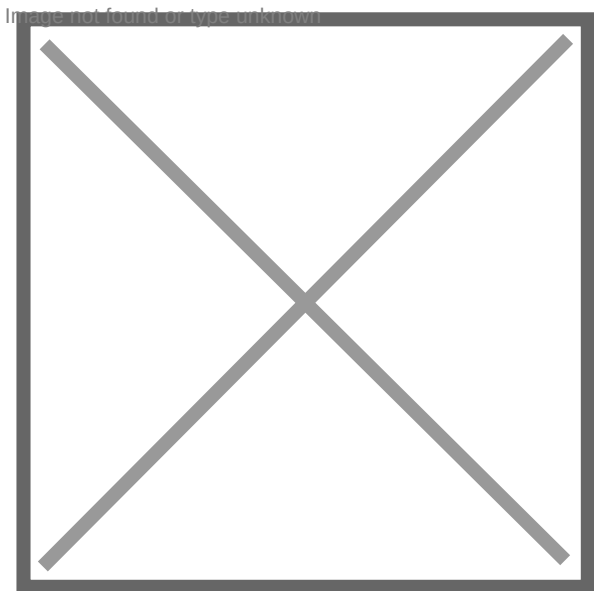




## Falsification possible document administratif

Par **kitss**, le **21/02/2011 à 14:01**

Bonjour, rnje suis responsable syndical et pour cela, de nombreux adhérents me joignent afin de savoir si je peux les aider juridiquement. rnL'un de nos adhérents a reçu deux documents du Rectorat et il a remarqué un problème. En effet, ce document porte sur une notation négative d'un chef d'établissement. Cependant, le rectorat a reçu un document administratif officiel daté du 22 Septembre 2010 daté et signé par le chef d'établissement. Mais lorsqu'il a consulté son dossier administratif, il a remarqué que le même document original et vierge existait mais la date était différente (8 septembre 2010) et la typographie du texte était également différente. rnDe plus, le rectorat assure que le chef d'établissement a répondu sur le document qui lui a été transmis le 8 Septembre. Cela est donc impossible, à moins qu'un document ne se transforme en quelques semaines. rnJe souhaiterais savoir si le fait que la date d'un document administratif ait été modifiée correspond à une falsification. rnJe vous remercie de votre attention. Merci de votre réponse.

Par **kitss**, le **21/02/2011 à 22:55**

cela paraît compliqué ...